



Le régime matrimonial conventionnel séparatiste "de participation aux acquêts"

Fiche pratique publié le 13/02/2024, vu 334 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Le régime matrimonial conventionnel séparatiste "de participation aux acquêts" : articles 1569 et suivants du Code civil

Code civil, dila, légifrance :

[Article 1569](#)

Quand les époux ont déclaré se marier sous le régime de la **participation aux acquêts**, chacun d'eux conserve l'administration, la jouissance et la libre disposition de ses biens personnels, sans distinguer entre ceux qui lui appartenaient au jour du mariage ou lui sont advenus depuis par succession ou libéralité et ceux qu'il a acquis pendant le mariage à titre onéreux. **Pendant la durée du mariage**, ce régime fonctionne comme si les époux étaient mariés sous le **régime de la séparation de biens**. **A la dissolution du régime**, chacun des époux a le droit de participer pour moitié en valeur aux **acquêts nets** constatés dans le patrimoine de l'autre, et mesurés par la double estimation du patrimoine originaire et du patrimoine final. Le droit de participer aux **acquêts** est incessible tant que le régime matrimonial n'est pas dissous. Si la dissolution survient par la mort d'un époux, ses héritiers ont, sur les **acquêts** nets faits par l'autre, les mêmes droits que leur auteur.

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136376/#LEO

DE PLUS :

<https://www.montaigne-avocats.com/popup-11-131-contrat-de-mariage-pourquoi-comment-reims-51.html>

<https://www.capital.fr/votre-argent/regime-participation-aux-acquets-1333671>

<https://monexpertdudroit.com/contrat-de-mariage/participation-aux-acquets/>

<https://www.lex-patrimonis.com/cas-pratiques/liquidation-participation-aux-acquets/>

<https://www.vd-avocat.fr/participation-aux-acquets-avocat>

Vue d'ensemble en tableau :

<https://aurelienbamde.com/2021/04/16/les-differentes-varietes-de-regimes-matrimoniaux-tableau-synthetique/>

CONNEXE :

<https://www.legavox.fr/blog/murielle-cahen/avantage-matrimonial-revocable-dans-cadre-28511.htm>

<https://www.legavox.fr/blog/borislara/regimes-matrimoniaux-protections-dans-cadre-34402.htm>

ENFIN :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/regime-primaire-imperatif-differents-types-32033.htm>